
MAIRIE DE POIGNY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

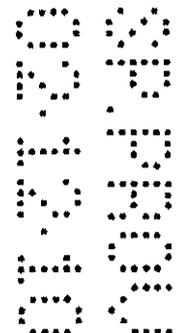
Séance du 22 novembre 2010

L'an deux mille dix, le vingt-deux novembre à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la **présidence de Monsieur LECAMUS Jean-Claude, Maire.**

- Etaient présents : MM. BONICI Claude, MORIN François, BLANQUIN Pierre
Mmes NIORTHE Jacqueline CARMINATI Christine, GUYOT
Marilyne, HUSSON Fabienne, LUDOT Valérie.
- Absents excusés : M. LEVY Daniel
Mme BARYCKI Nathalie
- Secrétaire de séance : Mme CARMINATI Christine
- Date de convocation : le 16 novembre 2010

<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	11
<i>Nombre de conseillers présents</i>	09
<i>Nombre de votants</i>	09

**PROJET DE RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS**



Vu le projet de réseau de transport public du Grand Paris,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,
DEMANDE que le projet Grand Paris :

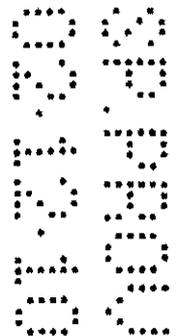
- ✓ Ne menace pas le financement du Plan de mobilisation pour les transports, engagé en 2009 par la Région et l'ensemble des départements franciliens, et approuvé à l'unanimité par le Conseil Général de Seine-et-Marne.
En Seine-et-Marne, ce plan concerne concrètement : l'amélioration du service et le renouvellement des rames du Transilien et du RER A, la modernisation (régularité, confort) des RER A, B et D, le prolongement du RER E vers la Défense afin de désaturer le RER A accompagné d'une extension en Seine-et-Marne (le Tournan-en-Brie jusqu'au Val Bréon, la création de lignes de bus en site propre (TZen/ Trambus) : Sénart-Corbeil, Sénart-Melun et Lagny-Val d'Europe, la création d'un Tram-train entre Marne-la-Vallée, Esbly et Meaux.
- ✓ Desserve effectivement la Seine-et-Marne, avec la création de trois nouvelles gares au Mesnil-Amelot, à Chelles et à Champs-sur-Marne.
- ✓ Ne fasse pas l'objet d'une tarification spécifique, hors ticket T+ ou Pass Navigo.
- ✓ Améliore les déplacements de l'ensemble des Seine-et-Marnais vers la petite couronne avec des correspondances optimales entre le réseau Grand Paris et les lignes seine-et-marnaises existantes (RER A, B, D & E ; Transilien K, P & R ; TER).
- ✓ Prenne en compte la création d'une gare TGV sur le pôle Sénart-Melun-Villaroche ainsi qu'une nouvelle liaison grande vitesse entre Orly, Sénart, Marne-la-Vallée et Roissy.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Poigny, le 29 novembre 2010

P/Le Maire,
Le 1^{er} Adjoint au Maire,

Claude BONICI



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Le 02/12/2010
Et publication ou notification
Le 02/12/2010